

Paris, le - 2 MAI 2018



Mesdames et Messieurs les membres du comité technique ministériel,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine séance du comité technique ministériel qui se tiendra le :

Jeudi 17 mai 2018
De 14h30 à 18h30 – Salle à définir
182 rue Saint-Honoré – 75001 PARIS

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer ou infirmer votre présence par courriel à :
dialogue.social@culture.gouv.fr

L'ordre du jour est le suivant :

Organisation et fonctionnement de l'administration

1- Approbation des procès-verbaux des CTM du 06 juillet 2017 et du 03 octobre 2017 (*pour avis*) ;

2- Projet d'arrêté relatif à l'élection des membres titulaires et suppléants du Conseil national des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture (*pour avis*) ;

3- Projets de textes relatifs aux élections professionnelles (*pour avis*) :

Projet d'arrêté fixant les modalités des élections professionnelles au ministère de la culture ;

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 22 juillet 2014 instituant des comités techniques au ministère de la culture et de la communication ;

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 22 juillet 2014 instituant les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au ministère chargé de la culture ;

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 26 août 2014 instituant des comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au musée du quai Branly, à l'Institut national de l'histoire de l'art et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives ;

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 26 août 2014 instituant un comité technique et un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail à l'Établissement public de la porte Dorée - Cité nationale de l'histoire de l'immigration ;

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 10 novembre 2011 créant et fixant la composition des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des corps relevant du ministère de la culture et de la communication ;

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 17 décembre 2009 instituant des commissions consultatives paritaires des agents non titulaires des services et de certains établissements du ministère de la culture et de la communication ;

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 24 août 2011 portant création d'une

Secrétariat général

Affaire suivie par :
Aurélie DIEMER
aurelie.diemer@culture.gouv.fr

Service des
ressources humaines

Sous-direction des politiques de
ressources humaines et des
relations sociales

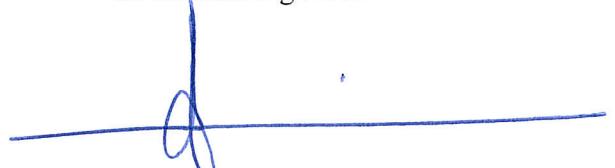
Bureau du dialogue social et de
l'expertise statutaire

182, rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01

commission consultative paritaire unique compétente à l'égard des personnels contractuels de droit public du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon et du Conservatoire national supérieur d'art dramatique ;

- 4- Enjeux vis-à-vis des unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) des dispositions du projet de loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan) (*pour information*) ;
- 5- Question(s) diverse(s).

Le Secrétaire général



Hervé BARBARET